



11 octobre 2022

(22-7648)

Page: 1/13

Comité des licences d'importation

Original: anglais

## RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION<sup>1</sup>

### NOTIFICATION AU TITRE DE L'ARTICLE 7:3 DE L'ACCORD SUR LES PROCÉDURES DE LICENCES D'IMPORTATION (2022)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

La communication<sup>2</sup> ci-après, datée du 30 septembre 2022, est distribuée à la demande de la délégation de la Corée.

#### Description succincte du régime

1. Souscrivant au principe du libre-échange, la Corée a continué de réduire ses réglementations liées au commerce. Dans ce contexte, les restrictions au commerce, s'il en existe, sont limitées au strict minimum.

En règle générale, aucune formalité de licence (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1993), d'enregistrement (depuis le 1<sup>er</sup> mars 1997) ou de notification (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000) n'est imposée aux importateurs et aux exportateurs.

La Loi sur le commerce extérieur est la loi fondamentale régissant les échanges internationaux entre la Corée et les autres pays. Les produits particuliers qui sont soumis à des restrictions à l'exportation et/ou à l'importation sont énumérés dans l'Avis concernant les importations et les exportations publié par le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie (MOTIE). Cependant, actuellement, aucun produit n'est soumis à des restrictions à l'importation au titre de l'Avis concernant les importations et les exportations sauf les parties d'aéronefs.<sup>3</sup>

Outre la Loi sur le commerce extérieur, **64** autres lois prévoient également des prescriptions en matière d'approbation ou d'autorisation applicables à certains produits qui peuvent être importés sous réserve de certification et d'homologation. Ces prescriptions visent principalement à protéger la moralité publique; à protéger la santé des personnes; à maintenir les conditions d'hygiène et d'assainissement; à protéger la vie et la santé des animaux, y compris aquatiques; à préserver les végétaux, y compris aquatiques; et à protéger l'environnement ou des intérêts essentiels de sécurité dans le respect des obligations découlant de la législation nationale ou des engagements internationaux.

Par souci de transparence et pour la commodité des sociétés commerciales, le MOTIE a mis à jour l'Avis récapitulatif contenant toutes les prescriptions en matière de certification des exportations et des importations prévues dans les **64** autres lois.

<sup>1</sup> Le questionnaire figure dans l'annexe du document G/LIC/3.

<sup>2</sup> Les éléments nouveaux ont été signalés en caractères gras dans le texte.

<sup>3</sup> Voir l'annexe II.

---

## **Objet et champ d'application du régime de licences**

2. Depuis septembre 2011, aucune restriction quantitative à l'importation n'est appliquée. De plus, le riz n'est pas assujéti à des restrictions quantitatives à l'importation depuis 2015 en raison de la "tarification". Les prescriptions à l'importation prévues par les 64 lois distinctes visent le pétrole, les engrais destinés à l'agriculture, les semences agricoles, les animaux et les produits d'origine animale, les matières nucléaires, les stupéfiants, les produits et additifs alimentaires, les armes à feu et explosifs, etc.

3. Le régime s'applique aux marchandises de toutes origines et provenances.

4. Aucune réglementation relative à l'importation ne vise à restreindre la quantité ou la valeur des importations. L'objectif des réglementations relatives à l'importation est de protéger la sécurité nationale, de protéger la santé et la vie des personnes et des animaux, de préserver les végétaux, de protéger l'environnement, etc., conformément aux articles XX et XXI du GATT de 1994, à d'autres Accords de l'OMC et à d'autres règles ou accords internationaux.

5. Le système d'autorisation des importations est appliqué en vertu de la Loi sur le commerce extérieur et de son décret d'application, du Règlement relatif à la gestion des échanges et de l'Avis concernant les importations et les exportations. Les prescriptions relatives à l'importation sont énoncées dans les **64** lois nationales figurant dans le Recueil des avis publics et énumérées à l'annexe I. Les conditions détaillées de l'autorisation figurent dans les décrets et les règlements d'application des **64** lois nationales susmentionnées.

## **Modalités d'application**

6. Sans objet.

7. a) Veuillez vous reporter à l'annexe I pour les questions concernant les organismes administratifs.

8. Une demande d'autorisation ne peut pas être rejetée si elle satisfait aux critères établis.

## **Conditions requises des importateurs pour être habilités à demander une licence**

9. a) et b) Aucune formalité de licence (depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1993), d'enregistrement (depuis le 30 décembre 1996) ou de notification (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000) n'est requise pour être importateur ou exportateur.

L'Association coréenne pour le commerce international (KITA), organisme privé, attribue sur demande un numéro d'activité commerciale à toute personne qui souhaite exercer ce type d'activité, et ce uniquement à des fins statistiques.

## **Documents et autres formalités à remplir lors de la demande d'une licence**

10. La demande de licence doit être accompagnée d'une copie de l'offre ou du contrat et des autres documents requis.

a) Ci-jointe: une formule type.<sup>4</sup>

11. Dans le cas des produits soumis à des restrictions à l'importation, il faut présenter la déclaration d'importation, l'autorisation d'importation, la facture commerciale, le connaissement et les autres documents nécessaires.

12. Il n'est perçu ni droit de licence ni redevance administrative.

---

<sup>4</sup> En anglais et en coréen seulement.

13. La délivrance de la licence n'est pas assortie de la condition du versement d'un dépôt ni d'un paiement préalable.

**Conditions attachées à la délivrance des licences**

14. La durée de validité d'une autorisation à l'importation est d'une année. Cette période peut toutefois être prolongée ou raccourcie, en fonction des circonstances particulières, lorsque l'autorisation est délivrée par l'organisme administratif pertinent.

15. Aucune sanction n'est appliquée en cas de non-utilisation totale ou partielle d'une licence.

16. Les licences ne sont pas cessibles entre importateurs.

17. La délivrance d'une licence n'est subordonnée à aucune autre condition.

**Autres formalités**

18. Les importations ne sont assujetties à aucune autre formalité administrative préalable, en dehors de celles de la licence et d'autres formalités administratives similaires.

19. Des devises sont fournies automatiquement pour les marchandises dont l'importation est régie selon les modalités de règlement types.

---

**ANNEXE I**

Les tableaux ci-après décrivent brièvement les produits faisant l'objet de prescriptions à l'importation et les organismes administratifs compétents en vertu des **64** lois nationales. Chaque ministère est responsable de l'application des lois dont les procédures ou les prescriptions relèvent de sa compétence.

1. Ministère du commerce, de l'industrie et de l'énergie

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur l'industrie du pétrole et des combustibles de remplacement	Pétrole, produits pétroliers	Ministère
Loi sur la sécurité de l'utilisation du gaz à haute pression	Gaz à haute pression, conteneurs et installations	Société coréenne de contrôle de la sécurité du gaz
Loi sur la sécurité de l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié et les activités relatives à ce produit	Appareils à gaz	Société coréenne de contrôle de la sécurité du gaz
Loi sur le contrôle, etc. de la fabrication de substances spécifiques pour la protection de la couche d'ozone	Substances contrôlées dans le cadre du Protocole de Montréal	Ministère
Loi sur le contrôle de la sécurité des appareils électriques et des produits de consommation	Appareils électriques, produits de consommation, conditionnements destinés aux articles pour enfants	Office coréen des normes et de la technologie
Loi sur le contrôle de la fabrication, de l'exportation, de l'importation, etc., de produits chimiques et d'agents biologiques spécifiques aux fins de l'interdiction des armes chimiques et biologiques	Produits chimiques, agents biologiques spécifiques (pathogènes pour les personnes, les animaux et les végétaux) et toxines	Ministère
Loi spéciale sur la sécurité des articles pour enfants	Articles pour enfants	Office coréen des normes et de la technologie
Loi sur la métrologie	Instruments de mesure légaux	Organisme coréen d'essais et de certification Laboratoire d'essais de la Corée
Loi sur l'utilisation rationnelle de l'énergie	Machines, équipements et matériaux utilisés pour la gestion de l'efficacité	Comité national de la promotion de l'économie d'énergie

2. Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur le contrôle des engrais	Engrais destinés à l'agriculture	Ministère
Loi sur le contrôle des pesticides	Pesticides	Administration du développement rural
Loi sur la prévention des maladies animales contagieuses	Animaux et produits d'origine animale	Service de quarantaine des animaux et des plantes
Loi sur l'industrie des semences	Semences	Administration du développement rural Association coréenne des producteurs de semences Service coréen des semences et des variétés Service coréen des forêts
Loi sur la gestion des céréales	Céréales	Ministère
Loi sur le contrôle des aliments pour animaux d'élevage et poissons	Aliments déterminés et rendus publics par le Ministère	Nonghyup Agribusiness Group Inc. (groupe agro-industriel Nonghyup) Organisation liée à l'alimentation animale
Loi sur l'industrie de l'élevage	Reproducteurs Sperme, ovules, œufs fécondés pour l'insémination artificielle	Ministère

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la promotion d'une agriculture et d'une pêche respectueuses de l'environnement, sur la gestion des aliments biologiques et sur le soutien à ce secteur, etc.	Produits certifiés et étiquetés en tant que produits biologiques Aliments transformés biologiques dont l'équivalence a été reconnue	Ministère Service national de gestion de la qualité des produits agricoles
Loi sur le contrôle de la qualité des produits agricoles	Œufs de vers à soie	Institution locale de sériciculture
Loi sur la protection des végétaux	Végétaux, organismes nuisibles, contenants et emballages destinés à contenir ou à envelopper les végétaux, terre	Ministère Agence de la quarantaine zoosanitaire et phytosanitaire

3. Service coréen des forêts

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur l'utilisation durable des bois d'œuvre	Bois bruts ou produits du bois	Service coréen des forêts

4. Ministère des sciences et des TIC

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur les ondes radioélectriques	Matériel radio, matériel de télécommunication et équipement pour la compatibilité électromagnétique	Agence nationale de recherche sur les radiocommunications (Centre d'évaluation de la conformité dans le secteur des communications)

5. Ministère de l'intérieur et de la sécurité

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur les impôts locaux	Tabac	Administrations locales

6. Ministère de l'emploi et du travail

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la sécurité et la santé au travail	Substances dangereuses (par exemple allumettes au phosphore jaune, benzidine)	Administration du travail local
	Nouvelles substances chimiques (par exemple éléments chimiques, substances radioactives)	Administration du travail local
	Mesures de protection (par exemple mesures de protection contre les presses)	Agence coréenne pour la sécurité et la santé au travail
	Matériel dangereux (par exemple grues, ascenseurs)	Agence coréenne pour la sécurité et la santé au travail
	Équipements de protection (par exemple casques de protection)	Agence coréenne pour la sécurité et la santé au travail

7. Ministère de la culture, des sports et du tourisme

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la promotion des films et des produits vidéo	Contenus cinématographiques et vidéo	Office coréen d'évaluation des médias Administrations locales
Loi sur la promotion de l'industrie du jeu	Contenus de jeux vidéo	Comité d'évaluation et d'administration des jeux
Loi sur la promotion de l'industrie de la musique	Musique, contenus musicaux, disques et fichiers musicaux	Office coréen d'évaluation des médias

8. Ministère de la défense nationale

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur le programme d'achats pour la défense	Matériel de défense	Direction du programme d'achats pour la défense

9. Service de la police nationale

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la sécurité d'utilisation de pistolets, d'armes blanches, d'explosifs, etc.	Armes à feu, armes blanches et explosifs	Service de la police nationale

10. Ministère de l'économie et des finances

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la taxation des boissons alcooliques	Boissons alcooliques	Bureaux fiscaux de district

11. Ministère de l'environnement

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur le contrôle des produits chimiques	Substances chimiques	Agences de protection de l'environnement des bassins ou agences régionales de protection de l'environnement
Loi sur l'enregistrement et l'évaluation des substances chimiques	Substances chimiques	Société coréenne pour l'environnement Institut national de recherche environnementale
Loi sur la protection et la gestion de la faune et de la flore sauvages	Animaux et végétaux nuisibles à l'écosystème	Agences de protection de l'environnement des bassins ou agences régionales de protection de l'environnement
	Espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction	Agences de protection de l'environnement des bassins ou agences régionales de protection de l'environnement
	Faune sauvage	Administrations locales
	Commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvages menacées d'extinction	Agences de protection de l'environnement des bassins ou agences régionales de protection de l'environnement
Loi sur la gestion de l'eau potable	Eau en bouteille, produits chimiques pour le traitement de l'eau et leurs conditionnements	Administrations locales

Loi	Produit visé	Organisme administratif compétent
Loi sur les mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination	Déchets	Agences de protection de l'environnement des bassins ou agences régionales de protection de l'environnement
Loi sur la promotion de l'économie et du recyclage des ressources	Système de taxation des déchets Produits et matériaux devant être recyclés, etc.	Société coréenne pour l'environnement
Loi sur la conservation et la biodiversité	Ressources biologiques	Système coréen de gestion des ressources de la biodiversité
Loi sur le contrôle des déchets	Déchets - ordures, résidus de combustion, boues, huile de rebut, acide résiduaire, déchets alcalins et carcasses d'animaux	Association coréenne pour la gestion des déchets
Loi sur le recyclage des ressources utilisées dans les équipements électriques et électroniques et les véhicules	Ressources utilisées dans les équipements électriques et électroniques et les véhicules	Ministère
Loi sur le contrôle du bruit et des vibrations	Pneumatiques pour véhicules automobiles Véhicules automobiles, etc.	Société coréenne pour l'environnement Institut national de recherche environnementale
Loi sur l'assainissement	Broyeurs d'ordures ménagères	Ministère
Loi sur la préservation de la pureté de l'air	Véhicules automobiles, etc.	Institut national de recherche environnementale
Loi sur le contrôle des polluants organiques persistants	Polluants organiques persistants	Ministère de l'environnement
Loi sur le contrôle de la sécurité du consommateur de produits chimiques et biocides	Produits chimiques et biocides	Institut coréen de l'industrie et des technologies environnementales Institut national de recherche environnementale Agences de protection de l'environnement des bassins ou agences régionales de protection de l'environnement
Loi sur l'accès aux ressources génétiques et l'utilisation de ces ressources et sur le partage des avantages	Ressources génétiques - Ressources biologiques - Ressources biologiques agricoles  - Ressources constituées d'organismes pathogènes - Ressources biologiques de la faune et de la flore sauvages et ressources biologiques - Ressources biologiques marines et halieutiques	Ministère de l'environnement - Ministère des sciences et des TIC - Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales - Ministère de la santé et des affaires sociales - Ministère de l'environnement  - Ministère des océans et de la pêche

12. Ministère des océans et de la pêche

Loi	Produit visé	Organisme administratif compétent
Loi sur la lutte contre les maladies des organismes aquatiques	Animaux aquatiques et leurs produits, plantes aquatiques	<b>Service national de gestion de la qualité des produits de la pêche</b>
Loi sur la promotion d'une agriculture et d'une pêche respectueuses de l'environnement, sur la gestion des aliments biologiques et sur le soutien à ce secteur, etc.	Produits certifiés et étiquetés en tant que produits biologiques Aliments transformés biologiques dont l'équivalence a été reconnue	Ministère Service national de gestion de la qualité des produits agricoles <b>Service national de gestion de la qualité des produits de la pêche</b>
Loi sur le contrôle des aliments pour animaux d'élevage et poissons	Aliments déterminés et rendus publics par le Ministère	Fédération nationale des coopératives agricoles Organisation liée à l'alimentation animale

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur le contrôle de la qualité des produits agricoles	Animaux marins et leurs produits	<b>Service national de gestion de la qualité des produits de la pêche</b>

13. Commission pour la sûreté et la sécurité nucléaires

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la sûreté nucléaire (révision)	Matières nucléaires Isotopes radioactifs Dispositifs émettant des rayonnements	<b>Commission pour la sûreté et la sécurité nucléaires</b> Fondation coréenne pour la sûreté nucléaire
Loi sur les directives relatives aux mesures de protection contre les rayonnements dans l'environnement naturel (nouvelle loi)	Matières brutes Sous-produits du traitement	Institut coréen de sûreté nucléaire

14. Ministère de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la sécurité, la gestion, etc. des tissus humains	Tissus humains	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments Association coréenne des vendeurs de produits pharmaceutiques
Loi sur l'industrie pharmaceutique	Médicaments, substances pharmaceutiques et produits parapharmaceutiques	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments Association coréenne des vendeurs de produits pharmaceutiques Association coréenne des fabricants de produits vétérinaires
Loi sur le contrôle des stupéfiants	Stupéfiants et substances psychotropes Cannabis Précurseurs de stupéfiants et de substances psychotropes	Ministère Association coréenne des vendeurs de produits pharmaceutiques
Loi sur les produits cosmétiques	Produits cosmétiques	Ministère Association coréenne des vendeurs de produits pharmaceutiques
Loi sur l'innocuité des aliments	Produits alimentaires, additifs alimentaires, appareils, conteneurs et emballages	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments
Loi sur les appareils médicaux	Appareils médicaux	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments Association coréenne des fabricants d'appareils médicaux
Loi sur les aliments fonctionnels	Aliments fonctionnels	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur le contrôle sanitaire des produits de l'élevage	Produits de l'élevage	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments
Loi spéciale sur le contrôle de l'innocuité des produits alimentaires importés	Produits alimentaires, additifs alimentaires, appareils, conteneurs et emballages Aliments fonctionnels Produits de l'élevage	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments
Loi sur le contrôle des produits de nettoyage et d'hygiène	Produits d'hygiène	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments
Loi sur la sécurité de la médecine régénérative de pointe et de la biomédecine de pointe et le soutien à celles-ci	Biomédecine de pointe, cellules humaines	Ministère Bureau régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments Association coréenne des vendeurs de produits pharmaceutiques
Loi sur les systèmes de diagnostic <i>in vitro</i>	Systèmes de diagnostic <i>in vitro</i>	Bureau ministériel régional de la sécurité sanitaire des aliments et des médicaments Association coréenne de diagnostics <i>in vitro</i>

15. Ministère des infrastructures terrestres et des transports

<b>Loi</b>	<b>Produit visé</b>	<b>Organisme administratif compétent</b>
Loi sur la gestion des véhicules automobiles	Véhicules automobiles	Ministère
Loi sur la gestion des machines de construction	Machines de construction	Ministère

## &lt;Formule type&gt;

수입승인(신청)서 **Import License (Application)**

처 리 기 간: 1일  
Handling Time: 1 Day

① 수입자 무역업 신고번호 (Importer) (Notification No.) 상호, 주소, 성명 (Name of firm, Address, Name of rep')  (서명 또는 인) (Signature)		⑤ 송화인(Consignor) 상호, 주소, 성명 (Name of firm, Address, Name of rep')		
② 위탁자 사업자 등록번호 (Requester) (Business No.) 상호, 주소, 성명 (Name of firm, Address, Name of rep')  (서명 또는 인) (Signature)		⑥ 금액(Total Amount)		
		⑦ 결제기간(Period of payment)		
		⑧ 가격조건(Terms of Price)		
③ 원산지(Origin)		④ 선적항(Port of Loading)		
⑨ HS부호 (HS code)	⑩ 품명 및 규격 (Description/Size)	⑪ 단위 및 수량 (Unit/Quantity)	⑫ 단가 (Unit Price)	⑬ 금액 (Amount)
⑭ 승인기관 기재란(Remarks to be filled out by an Approval Agency)				
⑮ 유효기간(Period of Approval)				
승인번호(Approval No.)				
승인기관 관리번호(No. of Approval Agency)				

< 위의 신청사항은 대외무역법 제11조제2항 및 동법시행령 제18조제1항의 규정에 의하여 승인합니다.  
(The undersigned hereby approves the above mentioned goods in accordance with Article 11(2) of the Foreign Trade Act and Article 18(1) of the Enforcement Decree of the said Act.)

20 년 월 일  
승인권자 (인)

※ 승인기관이 2이상인 경우 ㉔ - 의 기재사항은 이면에 기재하도록 합니다.  
※ 이 서식에 의한 승인과는 별도로 대금결제에 관한 사항에 대하여는 외국환관리법령이 정하는 바에 따라야 합니다.

**ANNEXE II****LISTE APPLICABLE AUX PIÈCES D'AÉRONEFS EN CE QUI  
CONCERNE LES RESTRICTIONS À L'IMPORTATION**

<b>CODE SH</b>	<b>MODALITÉS D'IMPORTATION DE CES PRODUITS</b>
3920.99.1000	L'importation de ces produits devrait être soumise à l'autorisation de l'Association des industries aérospatiales de Corée
4011.30.0000	
4012.13.0000	
4012.20.1000	
4012.90.1040	
4013.90.1000	
4016.99.1010	
7007.11.1000	
7007.11.2000	
7007.21.1000	
7007.21.2000	
8407.10.0000	
8409.10.0000	
8411.11.1000	
8411.12.1000	
8411.21.1000	
8411.22.1000	
8411.81.1000	
8411.91.1000	
8411.99.1000	
8412.10.1000	
8412.90.1010	
8412.90.1090	
8413.30.1000	
8414.10.1000	
8414.51.1000	
8802.20.9000	
8802.30.1000	
8802.30.2000	
8802.30.3000	
8802.30.9000	
8802.40.1000	
8802.40.2000	
8802.40.3000	
8802.40.9000	
8802.60.1010	
8802.60.1090	
8802.60.2000	
8802.60.3000	
8803.10.0000	
8803.20.0000	
8803.30.1000	
8803.30.2000	
8803.90.1000	
8803.90.2000	
8803.90.9000	
8804.00.1000	
8804.00.2000	
8804.00.9010	
8804.00.9020	
8805.10.1010	
8805.10.1090	
8805.10.2010	
8805.10.2090	
8805.10.9010	
8805.10.9090	
8805.21.1010	
8805.21.1090	

CODE SH	MODALITÉS D'IMPORTATION DE CES PRODUITS
8805.21.2010	
8805.21.2090	
8805.29.1010	
8805.29.1090	
8805.29.2010	
8805.29.2090	
9014.10.1010	
9014.10.2010	
9014.20.0000	
9014.90.1000	
8414.59.1000	
8414.60.1000	
8414.80.9110	
8421.23.2000	
8421.29.4000	
8421.31.2000	
8421.39.9030	
8466.20.1000	
8483.10.1000	
8483.20.1000	
8483.30.1000	
8483.40.1010	
8483.40.1090	
8483.50.1000	
8483.60.1000	
8483.90.1000	
8511.10.1000	
8511.20.1000	
8511.30.1000	
8511.40.1000	
8511.50.1000	
8511.80.1000	
8511.90.1000	
8526.10.1000	
8526.91.1010	
8526.91.2010	
8526.91.3010	
8526.91.9010	
8544.30.0000	
8801.00.1000	
8801.00.9010	
8801.00.9090	
8802.11.1000	
8802.11.9000	
8802.12.1000	
8802.12.9000	
8802.20.1000	
8802.20.2000	
8802.20.3000	
9032.10.1020	
9032.81.1010	
9032.81.2010	
9032.81.9010	
9032.89.2010	
9032.89.3010	
9032.89.9010	
9032.90.1000	
9401.10.0000	